

Compte rendu

Conseil Municipal du 10 Mars 2015

Présents : E. MAUFROY, A. GARNIER, R. PAPA, B.CHARDON, A. DIVOUX, M. FROMONOT, S. LIABEU, T. ESTEVE, C. CHERRIER, N. ZANOTTO

Non excusés : R. SEBIRE MUTTRA

Excusée : F. CHASTENET pouvoir à E. MAUFROY. L. DECUYPER pouvoir à N.ZANOTTO, M. SAPOLIN pouvoir à M.FROMONOT

Secrétaire de séance : A. DIVOUX

Début de la réunion : 20 h 30

Certains compte-rendus des séances précédentes ont été validés. »

- 31 MARS 2015 : Conseil exceptionnel pour étudier le budget

• Départ en retraite de Didier (fin Septembre – début Octobre) : Création d'un emploi d'Agent technique territorial. Publication au centre de gestion fait : arrivée du remplaçant le 1^{er} juin pour formation. Délibération :

11 oui 0 non 0 abstention

• M. TIMON Bruno : contrôle médical l'a déclaré inapte jusqu'en juin 2016. Nous lui payons toujours des ½ indemnités mais nous sommes remboursés de son salaire. Donc création d'un CDD de 6 mois sur la période estivale (mi avril à mi septembre) : Gérald Gillon

11 oui 0 non 0 abstention

• Elagage des arbres : marché pluriannuel à procédures adaptées. Environ 150 arbres : la Prélature, Rue Paul Desjardins, les Ecoles, la Maison Pierrot...

Envoi de 6 dossiers : 3 réponses (Arbéo – 14244€ ; Reltienne – 10026€ ; CD verdure – 8865€)

Le choix se porte du Reltienne car CD verdure ne possède pas de mémoire technique et Arbéo est cher.

12 oui 0 non 0 abstention

Une question de pose parmi les habitants : pourquoi un marché pour l'élagage des arbres et seulement des devis pour les tampons ? Pas vraiment de réponse, ça s'est fait comme ça.

• Taxe d'assainissement 2015 : 1.07€ en 2012 – 1.52€ en 2005 – 1.68€ en 2006. Est-ce que nous augmentons la taxe ou non ? Sachant que le bassin d'orage, les pompes de relargage, les réactions de la nouvelle station sont des frais inconnus. Décision d'une augmentation à voter à la réunion du budget :

12 oui 0 non 0 abstention

- Capitale de Bourgogne – Franche Comté : Dijon

12 oui 0 non 0 abstention

• Création d'une Agence Technique Régionale par le Conseil Général de l'Yonne : 1.2€ par habitant. Taxe dissimulée. Décision :

0 oui 11 non 2 abstentions

- Frais scolaire de deux enfants de Pontigny dans d'autres écoles que celle de Pontigny :
 - Erwann Bertheau : 86.77€ pour l'année 2013-2014, école maternelle quittée courant 2014 pour déménagement à Auxerre.

0 oui 7 non 6 abstentions

- Enzo Papa : 750€ pour le CLIS de Chablis année 2014-2015. Il s'agit d'une école spécialisée.

0 oui 7 non 6 abstentions

- Groupement de commandes pour l'achat d'énergie : besoin de précision, Cédric se charge de demander des explications sur les points inconnus: Ajournement

- Lanterne rue du Château d'eau : changement d'une lanterne cassée 663€ HT. Le syndicat prend en charge 30 % (198.90€), il reste donc 70% à la charge de la commune (470.10€)

13 oui 0 non 0 abstentions

- Servitude de passage : 9 rue de l'Abbé Tauleigne, vente du terrain Del Bianco.

13 oui 0 non 0 abstentions

- Travaux terminés : remontées positives.

- Association Pontigny 2014 : association temporaire sur 5 ans. Il reste des fonds, l'équipe souhaite donc refaire un spectacle pour l'été 2016. L'association recherche des bénévoles et réalise une réunion le 20 Mars 2015 à 20H.

- Orgue : Une assemblée a eu lieu, après 7 ans d'inaction, l'association « Orgue à Pontigny » s'est réveillé avec M. J. Noel à Dijon.

Validation de la relance de l'étude de l'Orgue au précédent conseil Municipal, une réunion a eu lieu pour voter un nouveau bureau avec quelqu'un de Pontigny pour gérer. (60 personnes intéressées)

Le 18 Mars, la DRAC de Dijon fera un état des lieux de l'orgue. Il fonctionne mais pas à son maximum : 700 tubes sont à rénover sur 1800. L'orgue est classé donc des subventions européennes peuvent exister.

- CPI: Une réunion des Pompiers a eu lieu le 10 mars 2015. Selon le commandant Charrier d'Auxerre, le CPI est aux normes, toutes les formations, visites sont ok. Des manœuvres auront lieu plus souvent. Selon le plan Vigipirate, les pompiers n'ont pas le droit d'être en tenu dans Pontigny sauf au CPI ou en lieu fermé.

- Question de M. FROMONOT : quand est ce que quelque chose sera fait au lavoir. Il est toujours inondé. Il est communal il faut donc faire quelque chose pour le mettre en valeur.

- Le site de la Mairie : il manque la date de la réunion au Mille Club.

Fin du Conseil Municipal : 22h15